

*Congrès Annuel de
l'Association Canadienne de Science Politique
ACSP/CPSA
2007*

Communication:

Les enjeux de la sécurité en Arctique

par

Pierre Pahlavi

Assistant Professor, Department of Defence Studies
Deputy Chair, Department of Military Planning and Operations
Canadian Forces College

et

Major **Robin Lessard**
Forces Canadiennes

Les enjeux de la sécurité en Arctique¹

INTRODUCTION

Le vaste territoire qui, depuis des décennies, n'avait attiré que la curiosité d'explorateurs en mal d'aventure ou la convoitise de quelques chercheurs d'or semble aujourd'hui se repositionner au centre des préoccupations nationales et internationales. L'immense potentiel énergétique du Nord suscite d'autant plus de convoitises que le réchauffement de la planète pourrait, d'ici peu, en faciliter l'accès par les routes maritimes. Si la fonte des glaces se poursuit dans les proportions conjecturées par la plupart des experts, il est probable que s'y développent de nouvelles voies navigables, le long d'un passage du Nord-Ouest pouvant permettre d'économiser des milliers de kilomètres - et des semaines de voyage - non seulement par rapport au canal de Panama mais aussi pour le transport de marchandises de l'Europe vers l'Asie. Aux opportunités nouvelles correspondent des risques nouveaux en matière d'environnement et de sécurité. Avec une immense proportion de son territoire située dans cette zone, le Canada considère avec de plus en plus de sérieux les défis qui risquent de se poser advenant ces modifications climatiques et géostratégiques. De ce fait, *il convient de se demander dans quelle mesure les moyens que se donne le Canada à travers les Forces canadiennes (FC) sont adéquats pour assurer sa sécurité compte tenu des objectifs politiques de Défense et des menaces reliées aux divers effets du réchauffement climatique.*

L'argument central sur lequel repose cet essai est que les moyens sont globalement suffisants pour répondre aux objectifs de la politique de Défense et à la menace causée par le réchauffement; mais aussi que l'effort investi dans ce domaine de la part du gouvernement canadien devra continuer à s'adapter en fonction des exigences générées par l'évolution climatique et géostratégique constante de l'Arctique. Afin de appuyer cet argument, la démonstration est organisée en deux grandes parties principales. Après une brève analyse des objectifs du gouvernement canadien en matière de sécurité dans le Nord, la première partie de cet essai consiste à analyser 1) les paramètres stratégiques et sécuritaires du Nord pour le Canada, et 2) l'évolution probable de ces paramètres dans les prochaines années afin le but de dégager les priorités et les grandes lignes de la politique de sécurité canadienne en Arctique. Une seconde partie se penchera sur les moyens actuels mis en œuvre par le département de la Défense pour défendre la souveraineté et la sécurité du Nord, sur leur efficacité actuelle pour atteindre ces objectifs, sur leurs faiblesses potentielles face à l'émergence des nouveaux risques et sur les voies d'amélioration nécessaires en fonction de l'évolution probable des objectifs sécuritaires dans le Nord canadien.

I – L'intérêt stratégique du Nord

A- Les objectifs sécuritaires du Canada

Depuis 1949, pas moins de six documents ont énoncé une vision de la politique de Défense du Canada formulant les grandes lignes de la Défense du Nord canadien. Dès le début de la Guerre Froide se manifestait la volonté d'assurer un contrôle et une surveillance plus efficaces du Nord par l'intermédiaire des FC. A partir de 1971 le gouvernement Trudeau développe la présence des

¹ Avertissement : Le texte de la communication présentée par le Dr Pahlavi a été préparé en collaboration avec le Major Robin Lessard, à partir des recherches effectuées lors de son travail de MDS au Collège des Forces Canadiennes. Il est l'ébauche d'un article qui devrait être développé en vue d'une publication ultérieure.

troupes et augmente la surveillance (en surface et sous-marine). En 1987, face notamment à la menace représentée par les sous-marins nucléaires soviétiques, le gouvernement Mulroney souligner l'urgence d'améliorer la capacité canadienne de protection des eaux internes et d'intervention en cas de crise. Il avait à cet égard envisagé l'achat d'une flotte de sous-marins nucléaires et de brise-glaces, l'expansion des Rangers et l'acquisition d'avions à long rayon d'action. L'analyse de la position officielle du gouvernement canadien vis-à-vis des territoires septentrionaux permet de dégager un certain nombre d'objectifs de sécurité récurrents caractérisant la politique Arctique.

Depuis plus d'un demi-siècle déjà, l'Arctique canadien fait l'objet d'initiatives variées en matière de sécurité et de défense visant à permettre au Canada d'y affirmer sa souveraineté par le développement d'une présence effective et de capacité de surveillance, de recherche et de sauvetage. L'objectif le plus général et le plus couramment mentionné est très certainement la promotion de la souveraineté nationale. Donald McRae, a soulevé l'importance de cette cible: "If Canada were to ignore the Arctic islands and cease to exercise effective control over them, it might have difficulty defeating a claim to sovereignty by another country that came and occupied those islands and exercised effective control over them for a long period of time without Canadian protest"². Cependant, derrière la poursuite de la souveraineté, objectif général et englobant au demeurant, se dissimulent des objectifs plus concrets comme la promotion de la présence militaire et de capacité de surveillance, de recherche et de sauvetage. Le simple fait de mettre pied à terre, même temporairement, permet au gouvernement d'affirmer sa légitimité et son autorité effective. Ceci explique l'importance donnée par les gouvernements successifs à la présence des Forces Canadiennes dans la région. Au delà d'une présence physique effective des Forces armées, la politique de sécurité dans le Nord s'exerce également à travers la simple capacité de surveillance. Celle-ci étant difficilement envisageable sur la totalité de la région, une surveillance rigoureuse de zones stratégiques clefs complétée par une surveillance parcimonieuse du reste du territoire arctique permet de garantir la sécurité de la zone et à y garantir la souveraineté canadienne. Même si elle n'est pas déterminante, la capacité à effectuer des missions de recherche et de sauvetage constitue également un des objectifs prioritaire pour affirmer la souveraineté du pays dans la région arctique et aider à assurer sa sécurité.

Cette liste d'objectifs récurrents se reflète notamment aujourd'hui dans le document intitulé *Northern Dimension of Canada's Foreign Policy* présenté par le DFAIT. Les priorités énoncés dans le NDFP sont en effet les suivants: augmenter la sécurité et la prospérité des Canadiens, particulièrement des habitants du Nord et des peuples indigènes; affirmer et assurer la conservation de la souveraineté du Canada dans le nord ; établir la région circumpolaire comme entité géopolitique intégré dans un système international réglementé; et favoriser la sécurité humaine des habitants du Nord et le développement soutenable de l'Arctique.³ Toutefois, la question est de déterminer dans quelle mesure ces objectifs récurrents de la politique de sécurité canadienne dans le Nord ont été affectés par les effets environnementaux et stratégiques générés par le réchauffement climatique.

B- Le réchauffement climatique et ses conséquences géostratégiques et sécuritaires

Le réchauffement climatique

² Donald McRae, "Arctic Sovereignty? What is at Stake?", *Behind the Headlines*, vol 64. no1, [revue en ligne]; accessible à <http://www.igloo.org/ciia/Publications/behindth> ; Internet; consulté le 20 février 2007, p. 3.

³ Department of Foreign Affairs and International Trade, *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy* (2005). http://www.dfait-maeci.gc.ca/circumpolar/sec02_nfp-en.asp

Il y a une dizaine d'années se manifestaient les premières inquiétudes liées au réchauffement climatique. La région de la planète la plus touchée par ce phénomène est aujourd'hui l'Arctique. Au cours des dernières décennies, la moyenne des températures y a augmenté du double par rapport au reste du globe⁴. Le dernier rapport de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) intitulé *Climate Change 2007: The physical Science Basis, Summary for Policymakers* ne fait que confirmer la tendance mise en évidence par les précédentes études conduites dans ce domaine⁵. Selon ce rapport, non seulement la concentration des dioxydes de carbone n'a pas atteint son apogée (il faudra attendre quelques décennies pour voir une diminution effective se produire), mais d'autres facteurs liés au réchauffement climatique risquent de jouer un rôle démultiplicateur, accentuant encore l'ampleur du phénomène. La diminution de la glace océanique notamment (32% depuis 1960, et désormais 70 000 km² chaque année) - voire sa disparition totale comme le craint Environnement Canada⁶ - magnifierait les effets du réchauffement climatique dans le Nord. Tandis que la glace reflète 85 à 90 % des rayons de soleil, l'eau qui la remplace progressivement n'en reflète que 10 %; l'absorption des rayons du soleil par la mer pourrait donc augmenter davantage l'effet de réchauffement, ce qui provoquerait une réaction en chaîne accentuant la fonte des glaces⁷. Le Nord est donc l'une des régions du globe qui risque de subir les modifications les plus importantes du fait du réchauffement climatique, transformations qui s'accompagnent de risques nouveaux, environnementaux, bien sûr, mais aussi, en matière de sécurité. L'ouverture du passage du NO et une plus grande accessibilité aux ressources naturelles du Nord canadien risquent en effet de modifier profondément les paramètres sécuritaires de la région. Au delà des conséquences environnementales, le réchauffement atmosphérique modifie également le paysage géostratégique de l'Arctique canadiens.

L'accessibilité accrue des ressources

La richesse minéralogique du Nord et son accessibilité croissante sont des sources de préoccupations majeures pour le Canada concernant une possible ruée vers ces ressources naturelles. Rob Huebert a rapporté l'importance de ce que représente l'énorme bassin de ressources de la région pour le pays. Après la fermeture de certaines mines au cours de la dernière décennie, les Territoires du Nord-Ouest ont vu l'industrie du diamant se développer de façon importante dans la région. Le Canada, « [...] qui était un pays non producteur, est devenu le

⁴ Arctic Council and the International Arctic Science Committee (IASC), *Impacts of a Warming Arctic: Arctic Climate Impact Assessment* (Cambridge University Press, 2004), p. 8.

⁵ Le rapport a notamment exprimé une grande confiance dans ses conclusions sur le réchauffement de la planète. Extrait de Intergovernmental Panel on Climate Change, *Climate Change 2007: The physical Science Basis, Summary for Policymakers* (Genève, Suisse, février 2007) [rapport en ligne]; accessible à <http://www.ipcc.ch/SPM2feb07.pdf>; Internet; consulté le 22 février 2007, p. 1-18.

⁶ Jacynthe Lacroix, aviseur scientifique sénior d'environnement Canada, déclarait à cet égard : « Some studies show, if it continues to melt at that speed, by the end of the century, there could be no more summer ice in the Arctic [...] » Radio-Canada, « Northwest Passage... consulté le 26 janvier 2007.

⁷ Arctic Council and the International Arctic Science Committee (IASC), *Impacts of a Warming Arctic: Highlights* (Fairbanks, AK: Cambridge University Press, 2004), p. 5.

troisième pays producteur de diamants bruts, derrière le Botswana et la Russie »⁸. D'autre part, selon l'U.S. Geological Survey, l'Arctique pourrait contenir « [...] le quart des ressources énergétiques non encore découvertes du monde entier »⁹. A cet égard, ce sont les ressources pétrolifères qui créent le plus d'engouement¹⁰. Certaines sources laissent entendre que « [...] jusqu'à [50 %] des réserves non découvertes d'hydrocarbures de la planète pourraient se trouver au nord du 60e degré de latitude nord »¹¹. L'Association des entreprises canadiennes pense que l'exploration du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort devrait s'intensifier au cours des prochaines années¹². Les territoires du Nord ont déjà manifesté leurs craintes quant à une augmentation de l'exploitation dans la région: "Continued pressure within the U.S. to develop oil and gas resources in the Arctic National Wildlife Refuge presents risks to the region's environmental and cultural security, potentially affecting many northern Canadians"¹³, mettaient dernièrement en garde les autorités locales. En matière de ressources naturelles on pourrait ajouter qu'au-delà des ressources pétrolifères et géologiques attrayantes, la fonte des glaces ouvrira probablement de nouveaux secteurs de pêche. Ceux-ci seront non seulement vulnérables à la surpêche¹⁴, mais une fois encore risquent de susciter une remise en question de la souveraineté canadienne sur ses eaux territoriales, déjà menacée dans les conflits actuels avec les ÉU, la Norvège, l'Union européenne, le Japon et la Russie. Au delà de la contestation possible de la souveraineté canadienne sur ces ressources, ce sont donc des menaces pour l'environnement et la population de ces régions que laissent présager les changements climatiques et l'augmentation de l'exploitation.

L'ouverture du passage du Nord-Ouest

Outre l'accessibilité aux ressources naturelles, la fonte de la calotte glaciaire devrait à plus ou moins long terme permettre l'ouverture d'un passage du Nord-Ouest avec toutes les implications géostratégiques que ceci aurait pour le Canada. L'attrait que représenterait l'ouverture de cette nouvelle route maritime est considérable puis qu'en plus de l'économie de distance qu'il représenterait par rapport aux voies traditionnelles, il offrirait aux navires susceptibles de l'emprunter une capacité de tonnage bien supérieure au canal de Panama.¹⁵ Si certains envisagent

⁸ Rob Huebert, « Regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien », *Revue militaire canadienne*, no 6, hiver 2005-2006 [rapport en ligne]; accessible à http://www.journal.dnd.ca/frgraph/vol6/no4/04-North1_f.asp; Internet; consulté le 8 février 2007.

⁹ Paul Reynolds, « The Arctic's New Gold Rush », *BBC News*, 25 octobre 2005. Extrait de Matthew Canaghan et Allison Goody, « La souveraineté du Canada dans l'Arctique », extrait de *bibliothèque du Parlement*, 26 janvier 2006 [rapport en ligne]; accessible à <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0561-f.htm>; Internet; consulté le 3 mars 2008.

¹⁰ Note 1 : Ibid.

Notes 2 : De plus, Huebert affirme qu'il y a un regain d'intérêt pour l'exploration dans la région du delta du Mackenzie.

¹¹ Oran R. Young, « Arctic Shipping: An American Perspective », dans Franklyn Griffiths (dir.), *Politics of the Northwest Passage*, McGill-Queen's University Press, Kingston, 1987, p. 116 [traduction]. Extrait de Matthew Canaghan et Allison Goody, « La souveraineté... »

¹² Canadian Business Association, « Canadian Info Point : Oil, 2002 », www.Canada-business.ro/info-point/overview/oil.htm; Internet; consulté le 2 mars 2008.

¹³ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, du Nunavut, *Developing...* p. 7.

¹⁴ Ibid., p. 68.

¹⁵ Le voyage du Manhattan à travers le passage en 1969 a démontré qu'un pétrolier de 155 000 tonnes pouvait effectuer la traverser en comparaison à une capacité de 70 000 tonnes pour le canal de Panama Rob Huebert, Canadian Defence and Foreign Institute. « Northern Interests and Canadian foreign Policy », 2003, [rapport en ligne]; accessible à

déjà cette possibilité vers 2015¹⁶, il convient de souligner que d'autres sont plus sceptiques sur son potentiel de navigation réel - à court terme tout au moins¹⁷. Néanmoins, que ce passage remplace le trajet du canal de Panama sur une base régulière ou moins régulière, il ne fait pas de doute que son développement s'accompagnera d'un accroissement sensible du trafic maritime et d'une érosion du contrôle réel des autorités canadiennes sur ce trafic¹⁸. Qui plus est, la sécurité en Arctique ne pourra plus être garantie comme elle l'était auparavant, d'autant plus qu'un certain nombre de pays ont la capacité d'opérer avec des sous-marins nucléaires dans les eaux arctiques. La probabilité que des navires refusant de se soumettre à la législation canadienne empruntant cet itinéraire est à cet égard très importante. Rob Huebert et le col(ret) Leblanc ont même mis en évidence la probabilité que l'augmentation du trafic dans cette zone peu surveillée attire la présence de pirates¹⁹. Enfin, l'augmentation du trafic pourrait causer des accidents industriels et des déversements de pétroles dans une région où l'impact des catastrophes de ce type est plus important qu'ailleurs.²⁰

La menace terroriste

Déjà identifiée en 2000 dans une étude portant sur les capacités de l'Arctique et mettant en évidence l'absence de présences militaire et policière, la menace terroriste s'est encore accentuée depuis 2001. Depuis, la possibilité que le mouvement terroriste utilise le territoire arctique pour s'infiltrer ou infiltrer du matériel a été soulignée à plusieurs reprises²¹. A cet égard, le manque de ressources de surveillance dans le Nord amplifie la probabilité que des terroristes puissent utiliser le Nord canadien comme voie d'accès. Le réchauffement facilite l'accessibilité au Nord canadien et, ce faisant, accentue de manière notable la probabilité d'activités terroristes. De sa capacité à appréhender ce type de menaces asymétrique dans ses territoire septentrional va dépendre non seulement la sécurité du Canada mais également celle de ses voisin et sa crédibilité internationale.

Augmentation de la fréquentation des touristes

<http://www.cdfai.org/PDF/NORTHERN%20INTERESTS%20AND%20CANADIAN%20FOREIGN%20POLICY.pdf>; Internet; consulté le 4 février 2007, p. 4.

¹⁶ Policy Briefing, « Canada's North... » p. 19.

¹⁷ Weber, Bob, « Arctic Shipping Unlikely, Experts Say », *Globe and Mail*, August 23, 2006. Extrait de Sénat, Interim Report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, « Managing Turmoil, The Need to Upgrade Canadian Foreign Aid and Military Strength to Deal with Massive Change », October 2006 [rapport en ligne]; accessible à <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/defe-e/rep-e/RepOct06-e.pdf>; Internet; consulté le 24 janvier 2007, p. 89.

¹⁸ Rob Huebert, « The shipping news part II », *International Journal* (Summer 2003) : 300. Extrait de Capt(N) IA Paterson, « Climate Change and the Impact on the Northwest Passage; A Challenge to Canadian (Arctic) Sovereignty » (Toronto: travail rédigé dans le cadre du Cours des études de sécurité nationale, Collège des Forces canadiennes, 2006), pp. 12-13.

¹⁹ Pierre Leblanc, « Canada and the North: Insufficient Security Resources », 8 avril 2001 [article en ligne]; accessible à http://www.ccs21.org/research-papers/papers/leblanc-canada_north.htm ; Internet; consulté le 13 mars 2007, p. 2.

²⁰ des études récentes ont conclu que les effets d'un déversement sont plus sévères dans les hautes latitudes et les océans froids Arctic Council... *Arctic: Highlights...* p. 12.

²¹ Michael Byers, « Canadian government cannot afford to dither on Arctic sovereignty », Extrait de Policy Briefing, « Canada's North... » p. 18.

Les effets du réchauffement ont également des répercussions sécuritaires plus inattendues comme celles liées à l'accessibilité accrue du Nord au tourisme de masse. Une augmentation très nette de la fréquentation des navires de croisières en Arctique a été répertoriée ces dernières années²². L'expédition récente de Matty McNair au pôle Nord magnétique, qui a mené un groupe de femmes peu entraînées à ce genre d'expédition en est une bonne illustration²³. Il est également possible de voyager dans la région sur le brise-glace russe Kaptain Khlebnikov²⁴. Une fois encore c'est la souveraineté canadienne qui risque d'être discutée si le pays n'a pas la capacité de gérer convenablement cette augmentation du trafic dans ses eaux, notamment en cas de sauvetage ou d'intervention rapide.

Les implications politiques

L'intérêt pour le Nord ne cesse de s'exacerber. Qu'il s'agisse d'inquiétudes reliées à la fonte de la calotte glaciaire et aux conséquences environnementales désastreuses, de convoitises nées de l'accessibilité à une réserve de ressources extraordinaire, ou de craintes faces aux risques sécuritaires de l'ouverture du passage vers l'Ouest, les incertitudes sont nombreuses et personne n'est plus indifférent à ce qui se passe désormais dans l'un des endroits les plus inhospitaliers du monde. Les premiers intéressés sont les Canadiens pour lesquels toute évolution des paramètres en matière de sécurité dans le Nord risque d'avoir des répercussions très importantes en raison de la position stratégique de la région. Le Canada se trouve face à une situation nouvelle qui risque de remettre en cause très sérieusement sa souveraineté dans la région. En outre, l'évolution du climat et de la situation géostratégique du Nord comporte des risques environnementaux importants, de même que des périls de nature militaire.

Fait notable : Au lieu de modifier la politique de sécurité du Canada dans le Nord, la nouvelle donne géostratégique résultant du réchauffement climatique a eu pour effet de confirmer ses objectifs récurrents, à savoir l'affirmation de la sa souveraineté nationale par le développement d'une présence effective et par le développement des capacités de surveillance, de recherche et de sauvetage. Dès 2005, la Politique de Défense nationale du gouvernement Martin mettait l'accent sur la nécessité d'«intensifier les activités de surveillance et de contrôle, de même que les opérations de recherche et sauvetage [en soulignant que des] adversaires pourraient être tentés de profiter de nouvelles occasions s'offrant à eux si [...le Canada négligeait de se] préparer à composer avec des menaces asymétriques partout dans le Nord »²⁵. Pour donner corps à cette volonté et accentuer la sécurité dans le Nord, il annonçait l'augmentation de la surveillance à partir de satellites, de radar et de drones, le remplacement de la flotte des Twin Otter, l'augmentation d'une présence par l'installation d'une base de recherche et sauvetage, l'amélioration des systèmes de communication des Rangers et l'augmentation des patrouilles de souveraineté²⁶.

Le gouvernement actuel s'est attaché à poursuivre dans cette direction la politique de sécurité septentrionale. Le programme électoral du parti conservateur (2006) exprimait déjà la volonté d'accentuer la présence canadienne dans le Nord comme outil principal de promotion de la souveraineté canadienne: "[...] the new government of Canada has now seized a new track; an increased military presence in the north will ensure Canada's "sovereignty" via the "Canada

²² Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability Study* (Ottawa: MND Canada, juin 2000), p. 6.

²³ Matty L. McNair, *On Thin Ice, a women journey to the North Pole* (Iqaluit: Northwinds, 1999).

²⁴ Pierre Leblanc, « Canada and the North... » p. 1.

²⁵ Ministère de la Défense nationale, *Politique de Défense nationale* (Ottawa : Groupe Communication Canada, 2005), p. 19.

²⁶ Capt J.M.J. Witherow, *Evolution of defence Visions and Arctic Involvements – 1949 to present* (Quartier général de la Défense Ottawa, Briefing note, 7 mars 2006).

First” northern strategy²⁷. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Harper a procédé à une multitude d’annonces en ce qui a trait aux initiatives du gouvernement à propos de la Défense du Nord. Le ministre de la Défense a déclaré qu’il voulait voir l’Armée, la Marine et la Force aérienne opérer dans le Nord²⁸. Il a également manifesté la volonté de faire l’acquisition de plus de navires, d’augmenter le nombre de Rangers dans le Nord, d’ouvrir un centre d’entraînement arctique, d’installer des facilités portuaires plus importantes, d’implanter des capteurs pour obtenir une connaissance de la situation du passage du Nord-Ouest²⁹ et de faire l’acquisition de trois brise-glaces dans le secteur d’Iqualuit³⁰. Il apparaît donc clairement que l’Arctique est désormais au centre des préoccupations du gouvernement qui mesure à leur juste valeur les nouveaux risques dans le Nord. Les moyens déjà en place et les projets envisagés seront-ils suffisant pour faire face aux nouveaux défis? C’est ce que nous tenterons d’évaluer dans la partie suivante.

II. Les moyens en place et les moyens projetés

A travers une analyse des moyens dont disposent les FC pour affirmer leur souveraineté et faire face aux nouveaux enjeux sécuritaires liés à l’accentuation de la fréquentation du Nord il s’agit maintenant de déterminer si ces moyens sont suffisant pour répondre aux objectifs de la politique de sécurité canadienne (présence, surveillance, assistance) et s’ils sont adaptés aux nouveaux défis découlant des changements climatiques.

1) La présence physique du Canada

Contribuant significativement à l’affirmation de la souveraineté canadienne dans le Nord et à sa capacité de gérer les risques sécuritaires dans la région, la présence, temporaire ou permanente, des Forces canadiennes est essentielle. Jusqu’à présent, la présence du Canada dans le Nord a été garantie essentiellement par des infrastructures militaires, des patrouilles de Rangers, des SOVOP et des déploiements majeurs. Récemment, le gouvernement Harper a annoncé son intention de faciliter et d’intensifier cette présence des forces canadiennes, notamment par l’acquisition de brise-glaces, l’ouverture d’une école arctique et la construction d’un élément portuaire de haute mer dans l’est de l’Arctique. Reste à savoir si ces initiatives complèteront suffisamment l’arsenal déjà en place pour garantir le maintien de la souveraineté canadienne dans la région et faire face aux risques liés à l’intensification du trafic.

Les infrastructures

Avec 57 détachements dans les trois territoires, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) entretient de fortes relations avec les communautés³¹ mais sa présence ne suffit pas à assurer à elle seule la souveraineté canadienne dans la région. Les infrastructures des Forces canadiennes

²⁷ « Stand up for Canada », Conservative Party of Canada 2006 Election Platform. <http://www.conservative.ca/media/20060112-Platform.pdf#search=%22Canada%20First%20%2B%20conservative%20party%22>

See the section on “Defending Canada”: 45. Extrait de Andrea Charron. « The True North Stronger and Freer with Help » (essai non publié d’une étudiante au doctorat, Collège militaire Royal de Kingston. 2006), p. 1.

²⁸ Bea Vongdouanghanh, « Cabinet wanting for Defence Departments, 10-year Arctic military plan; O’Connor ». Extrait de Policy Briefing, « Canada’s North. Is Canada’s Arctic sovereignty up for grabs? », *The Hill Times*, 16 octobre 2006, p. 18.

²⁹ Ibid., p. 18.

³⁰ Sénateur Michael Meighen, « Canada’s Coast Guard should be guardians of Canada’s Arctic Sovereignty », Extrait de Policy Briefing, « Canada’s North... p. 25.

³¹ Pierre Leblanc, « Canada and the North... p. 3-4.

complètent cette présence de manière plus permanente, notamment dans certains secteurs clés. Localisé à Yellowknife – également port d’attache du 440^e Escadron de transport « Vampire »³² - le quartier général du secteur du Nord des FC (QG SNFC) compte aujourd’hui entre 85 et 90 personnes. Si il constitue une présence physique importante et sert à créer des liens avec toutes les agences gouvernementales sur place, sa contribution à la souveraineté canadienne n’est cependant pas significative puisqu’il se situe dans une région fortement peuplée en dessous du cercle arctique et que son empreinte ne va pas au-delà de la zone urbaine où il se situe. Chargés d’accommoder six avions F-18 et toute l’équipe de support appuyant leurs opérations, les quatre FOL - situés à Yellowknife, Inuvik, Rankin Inlet et Iqaluit³³ - ne contribuent pas davantage à l’affirmation de la souveraineté canadienne. Malgré leurs infrastructures permanentes, ils sont tous situés dans des agglomérations importantes et non vulnérables du Nord. De plus troupes qui opèrent ne le font que sporadiquement. Il en est de même pour la 5^e Escadre de Goose Bay qui, en dépit de ses infrastructures importantes et de sa vaste empreinte, couvre un territoire qui demeure minime par rapport à l’ensemble du Nord canadien et se situe au sud du 55^{ème} parallèle. La SFC Alert, en revanche, n’abritant pourtant que 70 personnes, offre une situation plus intéressante. Comme le souligne son site internet, la station est : "l’établissement le plus au nord de la planète qui soit habité en permanence"³⁴. Aucune autre nation ne peut revendiquer un tel emplacement en Arctique. Située à l’extrême Nord du pays la station dispose d’une situation stratégique sans équivalent et constitue à cet égard un élément essentiel de projection de la Force. Le colonel Leblanc affirme à ce propos que: « Its strategic location makes it a very useful tool in the gathering of intelligence and allows us to participate meaningfully to the defence of Canada and North America »³⁵. Même si, une fois encore, la station ne peut remplir à elle seule ce rôle, sa présence permanente sur un terrain clé contribue de façon significative à la souveraineté du pays. Elle est finalement pour l’heure la seule infrastructure canadienne qui contribue de manière vraiment significative à l’affirmation de la souveraineté du pays dans le Nord.

Les projets envisagés par le gouvernement actuel pourraient ainsi avoir un impact important sur l’affirmation de la souveraineté canadienne en complétant des infrastructures qui, prises séparément, ont encore un poids relativement limité dans ce domaine. En premier lieu, un projet d’école arctique a été envisagé. Selon le gouvernement ce projet est bien avant tout destiné à accentuer la présence des Forces canadiennes dans cette région : « We are determined to expand the Army’s presence in the North by establishing a new Arctic training center [...] »³⁶ déclarait à cet égard le Bureau du Premier Ministre. Les emplacements envisagés, Resolute Bay ou Cambridge Bay³⁷, offrent tous deux un accès au passage du Nord Ouest, ce qui constituerait en outre un atout stratégique important en plus de consolider la souveraineté canadienne dans un emplacement clé de la région. Le gouvernement Harper a aussi annoncé l’arrivée d’un élément

³² Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability...* p. 5-6.

³³ Ibid., p. 3.

³⁴ [...] située sur la pointe nord-est de l’île d’Ellesmere dans l’archipel arctique canadien [...] La station se trouve à 817 km (450 milles marins) du pôle Nord géographique. [...] La plus proche localité inuit est Grise Fjord, qui est située à environ 725 km au sud Défense nationale, « Station des Forces canadiennes (SFC) Alert », http://www.img.forces.gc.ca/org/cfiog/alert_f.asp ; Internet; consulté le 16 mars 2007.

³⁵ Pierre Leblanc, « Canada and the North... » p. 5.

³⁶ Office of the Prime Minister, « Securing Canadian sovereignty in the Arctic », <http://www.pm.gc.ca/eng/media.asp?id=1275> ; Internet; consulté le 16 mars 2007.

³⁷ Note 1: Lcol B.G. Bailey, *Army Arctic Warfare Training Requirements*, QGDN Ottawa : dossier note de brefsage, 18 juillet 06.

Note 2: Les vérifications d’ÉM confirment qu’il existe déjà des infrastructures appartenant aux FC à Resolute puisqu’une école de survie (Crystal City) tient des entraînements deux semaines par année, ce qui porte à croire que Resolute offre des éléments à considérer fortement.

portuaire en Arctique, probablement du côté de l'est de l'Arctique³⁸, destiné à fournir à la Marine des FC un point d'amarrage et de ravitaillement sur une route maritime importante. Outre l'impact potentiel en termes de souveraineté, ce projet pourrait avoir des répercussions stratégiques et sécuritaires considérables.

Les Rangers

Les 4 200 Rangers, dispersés dans 165 à 168 communautés éloignées et isolées du Nord canadien répandues sur tout le territoire Arctique, sont sans doute l'un des éléments les plus importants de la présence canadienne dans le Nord. Comme le souligne un document émanant de la Défense Nationale, leurs responsabilités sont variées :

[Ils sont notamment] chargés de protéger la souveraineté du Canada en signalant des activités ou des phénomènes inhabituels, en recueillant, localement, des données d'importance pour les opérations militaires et en effectuant, au besoin, des patrouilles de surveillance ou de protection de la souveraineté. [Ils] assurent une présence militaire dans les régions peu peuplées du Nord canadien, le long des côtes et dans des endroits isolés qui ne peuvent pas être desservis adéquatement et de façon économique par d'autres éléments des Forces canadiennes. [Ils effectuent], sur demande, des patrouilles du Système d'alerte du Nord; [Ils sont utilisés comme] guides et [comme] éclaireurs pour les membres des Forces canadiennes dans les régions isolées, éloignées et côtières³⁹.

Les Rangers sont par ailleurs les premières personnes à être appelés en cas d'urgence (et les seuls à être en mesure de répondre), et interviennent parfois avant même "d'en aviser leur quartier général"⁴⁰, démontrant du même coup leur contrôle non seulement sur les zones où ils opèrent mais également au-delà de leur communauté. Plusieurs des collectivités qu'ils ont la charge de patrouiller font office de phares ou de forteresses symboliques de la présence canadienne dans le Nord. Comme le remarque Huebert : l'envoi d'une patrouille des Rangers à l'île de Hans par le ministre de la Défense, Bill Graham, a démontré clairement l'intention et la capacité du « [...] Canada [...] à [...] protéger et promouvoir ses intérêts dans le Nord »⁴¹. Ainsi, les Rangers contribuent à la souveraineté et à la sécurité de manière significative. Julian Tomlinson résume bien leur importance dans ce domaine: "Their presence on any given day, in any given region of the arctic, land or sea, on permanent or seasonal ice, is a powerful way of demonstrating Canada's

³⁸ Bea Vongdouanghanh, « Cabinet wanting for Defence Department's 10-year Arctic military plan; O'Connor ». Extrait de Policy Briefing, « Canada's North... » p. 19.

³⁹ Défense nationale, « Chef des Réserves et cadets : À propos des Rangers », http://www.rangers.forces.gc.ca/pubs/rangers/overview/about_f.asp ; Internet; consulté le 15 janvier 2007.

⁴⁰ Chef d'état-major au vice-chef d'état-major *et al.*, *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers*, le 20 avril 2004 ; Direction générale – Réserves et Cadets, *CAN RAN 2000*, première ébauche, le 15 novembre 1999, p. 11. Voir également Lackenbauer, *The Canadian Rangers: A Survey of English-Canadian Media Coverage, 1995-2004*, 2004, p. 102-153. Extrait de P. Withney Lackenbauer, « Les Rangers : une milice... » p. 52.

⁴¹ Pour une analyse de la question de l'île Hans, y compris des circonstances entourant la visite d'un ministre danois dans l'île, voir Rob Huebert, « Return of the 'Vikings.': The Canadian-Danish Dispute over Hans Island. New Challenges for the Control of the Canadian North », dans *Breaking Ice: Renewable Resource and Ocean Management in the Canadian North*, sous la direction de Fikret Berkes, Rob Huebert, Helen Fast, Micheline Manseau et Alan Diduk, University of Calgary Press, Calgary, 2005, p. 337-362. Extrait de Rob Huebert, « Regain d'intérêt... »

effective occupation, control and use of the arctic land and sea"⁴². Conscient de ce rôle essentiel, le gouvernement envisage d'ailleurs d'augmenter leur nombre à 4 800⁴³.

Les Opérations de souveraineté - SOVOP⁴⁴ et les déploiements majeurs

Les Opérations de souveraineté (SOVOP) sont des opérations pendant lesquelles, une force généralement de la taille d'une sous-unité⁴⁵ provenant des armes de combat de la Force terrestre, se déploie dans le Nord pour affirmer la souveraineté du pays. Au cours des 10 à 15 dernières années, les FC ont exécuté annuellement entre trois et cinq SOVOP d'une durée de 10 jours à 3 semaines⁴⁶. Mais, limitées par les capacités de transport de la Force aérienne, la contribution réelle des SOVOP à l'affirmation de la souveraineté est peu significative⁴⁷. Le CC-130 étant limité à seulement dix terrains d'atterrissage en Arctique - dont seulement trois se retrouvent au nord de la ligne d'arbre - le seul appareil permettant le déploiement de troupes en utilisant des pistes de glace est le Twin Otter. Malheureusement non seulement ce type d'appareil est rare⁴⁸, mais en outre sa vitesse de déploiement et sa capacité de transport de troupes et d'équipement sont restreintes.

La capacité des unités d'intervention immédiate (UII) de la Forces terrestre contribue à l'affirmation de la souveraineté, du moins lorsqu'il s'agit de déployer des troupes dans un secteur clé du Nord canadien en cas de crise. Cependant, comme pour les déploiements de SOVOP, le déploiement de ces unités est limité par la capacité des Forces aériennes. Les exercices interarmées lancés en 2002 (sous le nom d'opération Narwhal) sont en revanche d'une ampleur beaucoup plus importante même si s'ils sont peu fréquents. Comprenant des troupes terrestres (de une à quelques sous-unités d'un bataillon d'infanterie), des Rangers, des navires de la Marine des FC, des éléments de la Force aérienne⁴⁹, mais également des membres de la GRC, de la Garde côtière et de l'Agence spatiale canadienne⁵⁰, ces exercices surtout s'ils sont menés dans des secteurs clé ont une empreinte importante. Au-delà de 600 personnes ont été déployées lors d'une opération de ce type en 2004⁵¹. L'effet multiplicateur d'une force interarmées et interagences rend cette démonstration beaucoup plus significative en termes de projection de la Force et contribue significativement à l'affirmation de la souveraineté canadienne.

⁴² Julian Tomlinson, « A Few Acres of Snow : Canadian Sovereignty in the Arctic Archipelago and the Role of the Canadian Rangers » (mémoire de maîtrise, Université d'Alaska, juillet 2003), p. 18.

⁴³ Sénat, Interim Report... « Managing Turmoil... » p. 82-83.

⁴⁴ SOVOP est le terme utilisé pour « Sovereignty operation ».

⁴⁵ Une sous-unité est le terme spécifique et précis qui désigne une compagnie ou un escadron. On retrouve environ une centaine de personnes déployée pour ces opérations.

⁴⁶ Lcol B.G. Bailey, *Army Arctic...*

⁴⁷ les déploiements se font rarement au-delà de 50 km. Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability Study 2000* (Yellowknife: MND Canada, décembre 2000), Serial Eight, p. 1.

⁴⁸ l'Escadron 440 ne possède que quatre appareils Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability... Yellowknife... Serial Eight*, p. 5.

⁴⁹ Défense nationale, *Arctic Capabilities Study 2000*, 1948-3-CC4C (DGSP), juin 2000. Extrait de Rob Huebert, « Regain d'intérêt... »

⁵⁰ Rob Huebert, *Steel, Ice and Decision-Making: The Voyage of the Polar Sea and its Aftermath: The Making of Canadian Northern Foreign Policy*, thèse de doctorat non publiée, université de Dalhousie, Halifax, 1993, p. 366. Extrait de Rob Huebert, « Regain d'intérêt... »

⁵¹ Défense nationale, « Mise à jour des opérations – L'exercice Narwhal »

http://www.airforce.forces.gc.ca/newsroom/crew/11-04/03_f.asp ; Internet; consulté le 18 mars 2007.

La Garde Côtière et les Brise-glaces

Signe le plus tangible de la souveraineté du Canada en Arctique⁵², la Garde côtière - qui possède six brise-glaces et neuf hélicoptères tous assignés au Nord, tout au moins pendant une partie de l'année - est pour le moment en mesure d'affirmer la souveraineté canadienne dans la région pendant les mois d'été. Pour le moment, la souveraineté du Canada n'est pas à risque à des moments autres que pendant les mois navigables puisque le passage demeure un secteur à risque tant que les effets du réchauffement ne sont pas plus grands. Quoiqu'il en soit le gouvernement Harper avait promis l'achat de trois brise-glaces lors de la dernière campagne électorale afin d'assurer la souveraineté du Nord canadien⁵³. L'arrivée de ces navires contribuerait de façon significative à l'affirmation de la souveraineté dans le passage du Nord Ouest et pourraient également contribuer à contrer une menace traditionnelle ou tout au moins, à être en mesure de contrer une menace armée advenant un réchauffement et une augmentation substantielle du trafic dans la région.

En ce qui a trait à la présence militaire, il apparaît donc que l'affirmation de la souveraineté est donc entre les mains de quelques éléments des FC. La SFC Alert occupe à cet égard une position centrale, de même que l'activité régulière des Rangers et de la Garde côtière qui suffisent pour le moment à assurer la souveraineté canadienne dans la région. Quoiqu'il en soit, les changements des paramètres géostratégiques et sécuritaires qui accompagneraient un réchauffement climatique nécessiteraient une accentuation de la présence canadienne dans le Nord afin d'y confirmer sa souveraineté. Les quelques déploiements majeurs qui ont été effectués depuis quelques années ont démontré qu'ils pourraient y contribuer de manière significative, de même que les projets envisagés par le gouvernement semblent être en mesure de compléter efficacement les moyens en place en cas d'augmentation du trafic dans le Nord.

2) La Surveillance

Sans nécessiter de présence physique, la surveillance constitue un autre moyen important pour le Canada de poursuivre les objectifs de sa politique arctique et de répondre aux nouveaux défis découlant du réchauffement climatique. Pour atteindre cet objectif on retrouve des moyens comme les Rangers, la marine et les appareils de la Force aérienne mais aussi des outils complémentaires comme les Drones, le Système d'alerte du Nord ou Radarsat II et le projet Epsilon.

Les Rangers

Les Rangers, dont on a vu l'importance de la présence physique dans le Nord canadien en matière d'affirmation de la souveraineté, jouent également un rôle pour la surveillance. Chargés d'observer et de signaler toutes activités inhabituelles lors de leurs patrouilles, ils sont les « [...] yeux et [les] oreilles [...] »⁵⁴ des FC. Ils ont, à certaines occasions, joué un rôle important dans la détection de surface (activités d'immigration illégale⁵⁵, présence de sous-marins⁵⁶). Cependant,

⁵² Pierre Leblanc, « Canada and the North... » p. 4.

⁵³ Bea Vongdouanghanh, « Cabinet waiting for Defence Department's 10-year Arctic military plan; O'Connor ». Extrait de Policy Briefing, « Canada's North... » p. 18.

⁵⁴ Défense nationale, « Chef des Réserves... À propos... »

⁵⁵ Sénat, Interim Report... « Managing Turmoil... » p. 82-83.

⁵⁶ D. Pugliese, « The X-Files Come North », *Ottawa Citizen*, le 18 août 2002, p. A1. Pour des rapports non classifiés du ministère de la Défense nationale, voir AIPRP A-2004-00327. Extrait de P. Withney Lackenbauer, « Les Rangers : une milice... » p. 56-57.

leur équipement désuet et leur façon de fonctionner ne leur permettent pas d'offrir une surveillance d'un grand secteur⁵⁷ sur une base régulière.

La Marine

La Marine n'avait pas patrouillé dans le secteur des eaux arctiques depuis plus de 20 ans. Depuis 2002, elle a non seulement pris part à la série d'exercices Narwhal, mais elle a aussi patrouillé dans les eaux de la baie d'Hudson⁵⁸. Elle possède actuellement l'effet combiné des destroyers de classe Iroquois et de l'hélicoptère Sea King dont l'appareil opère à partir de ce destroyer⁵⁹. Mais bien que la Marine possède une bonne capacité de détection sous-marine, aérienne et de surveillance dans les secteurs clés, la rareté des patrouilles témoigne de son incapacité d'opérer avec régularité le passage du Nord Ouest et la majorité des eaux arctiques. L'acquisition de brise-glaces – surtout s'ils sont équipés d'hélicoptères comme les brise-glaces de la Garde côtière⁶⁰ - permettrait aux FC de patrouiller dans les eaux arctiques avec davantage de régularité et de jouer un rôle de surveillance accru.

Appareils de la Force aérienne

La Force aérienne possède quelques appareils qui jouent un rôle dans la surveillance du Nord mais, de manière générale, leurs capacités sont limitées ou leur utilisation restreinte. Seuls appareils de la Force aérienne stationnés en permanence dans le Nord, les quatre appareils Twin Otter de l'escadron 440 à Yellowknife, consacrent une grande partie de leurs heures de vol au secteur Nord (1800 des 3100 heures de vol⁶¹). Néanmoins, si les Twin Otter effectuent un peu de surveillance pendant leurs déplacements vers les communautés, ce sont avant tout des appareils de transport qui empruntent les routes les plus directes possible (ils ne survolent donc pas forcément des secteurs clés) et disposent de capacités de surveillance très réduites, limitées à la détection de surface⁶². L'Aurora et l'Arcturus⁶³ disposent en revanche de capacités de détection plus appropriées pour la surveillance du Nord canadien. L'Aurora notamment est un « [...] avion de patrouille à grande autonomie pouvant parcourir 9 000 km/5 000nm sans ravitaillement; c'est aussi le seul avion de surveillance stratégique terrestre et maritime du Canada⁶⁴. » Équipé adéquatement pour la détection aérienne de surface, il est également le seul moyen en place au sein des FC à avoir exécuté des missions de détection sous-marine sur une base régulière

⁵⁷ On doit estimer le rayon de surveillance d'une patrouille à à peine quelques kilomètres lorsque les conditions climatiques le permettent, ce qui ne peut être significatif.

⁵⁸ Rob Huebert, « Regain d'intérêt... »

⁵⁹ On sait qu'une frégate de la Marine a participé à l'exercice Narwhal 2004. Or, si une frégate navigue en Arctique, on peut poser l'hypothèse qu'un destroyer est en mesure de naviguer les eaux arctiques, tout au moins pendant la même période. Les données de l'exercice sont extraites de Vice-amiral G.R. Maddison, *Exercice Narwhal 04 spécifications de l'exercice (EXSPEC) des Forces canadiennes*, (Quartier général de la Défense nationale : dossier 3350-165/N (J7 Ex 4), 16 septembre 2003), p. 7.

⁶⁰ Pêches et océans Canada, « Flotte de la Garde côtière région du Québec », <http://www.marinfo.gc.ca/fr/flotte/PierreRadisson.asp> ; Internet; consulté le 27 mars 2007.

⁶¹ Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability... Yellowknife...* Serial Nine, p. 3.

⁶² Défense nationale, « Le CC-138 - Twin Otter » http://www.forceaerienne.forces.gc.ca/equip/cc-138/intro_f.asp ; Internet; consulté le 24 mars 2007.

⁶³ La discussion de l'Aurora et de l'Arcturus est essentiellement la même. Le site internet des Forces aériennes stipule que les capacités de l'Arcturus sont similaires à celle de l'Aurora. L'étude n'élabore pas le rôle de l'Arcturus puisque son apport à la surveillance est équivalent à celui de l'Aurora. Extrait de Défense nationale. « CP-140A-Arcturus » http://www.forceaerienne.forces.gc.ca/equip/cp-140a/intro_f.asp; Internet; consulté le 24 mars 2007.

⁶⁴ Défense nationale, « CP-140-Aurora » http://www.forceaerienne.forces.gc.ca/equip/cp-140/intro_f.asp ; Internet; consulté le 24 mars 2007.

annuelle. L'appareil a démontré son efficacité à plusieurs reprises, en découvrant par exemple plusieurs bateaux remplis d'immigrants illégaux dans un vaste secteur du Pacifique en 1999 ou encore des convois maritimes et aériens de drogues illicites. Malheureusement son apport à la sécurité canadienne risque d'être limité par la faible fréquence des patrouilles. En cas d'ouverture du passage du Nord-Ouest notamment, la couverture actuelle (1 à 2 patrouilles par année) serait insuffisante pour intercepter tous les bateaux ou sous-marins effectuant la traversée⁶⁵ ou pour surveiller les activités de pêche et les menaces éventuelles à la sécurité dans la mer de Beaufort ou du côté est des eaux arctiques canadiennes. Dans cette perspective il est essentiel qu'ils soient relayés par des drones ou des satellites dans leur rôle de détection.

Les Drones

À l'heure actuelle, les FC sont toujours en train de définir les besoins spécifiques reliés aux caractéristiques du drone⁶⁶, mais le gouvernement Conservateur a réaffirmé l'intention de se doter de tels appareils pour effectuer la surveillance du Nord⁶⁷. En juin 2006, des essais ont été réalisés en région Arctique en Finlande⁶⁸. Parallèlement, coïncidant avec l'exercice Narwhal 2004 qui simulait une situation d'urgence sur l'île de Baffin⁶⁹, les FC ont aussi procédé à des essais en Arctique, appelé ALIX (Atlantic Littoral ISR Experiment) en lançant les drones à partir de Goose Bay. Capables de compléter efficacement le rôle de détection effectué par l'Aurora, les drones augmenteraient significativement la surveillance du Nord.

Le Système d'alerte du Nord

Le système d'alerte du Nord mis en place entre 1986 et 1992 comprend « [...] 47 stations radars automatisées, appuyées par cinq sites de soutien logistique (SSL), qui assurent la surveillance aérospatiale du Canada et de l'Amérique du Nord [...] »⁷⁰. De plus, il fait partie du système de

⁶⁵ la saison de navigation est de 20 à 30 jours par année selon certaines sources D'autres sources vont jusqu'à mentionner de 60 à 70 jours. Cependant, les déductions en ce qui a trait au nombre de patrouilles de l'Aurora demeurent non significatives par rapport à une saison de navigation de 30 jours. Ce chiffre de 30 jours est extrait de Center for International Climate and Environmental Change Research – Oslo. « Law and order in the Arctic », <http://www.cicero.uio.no/fulltext.asp?id=4271&lang=en>; Internet; consulté le 25 mars 2007.

alors qu'un navire nécessite 14 jours pour faire la traversée. CBC. « Northwest Passage – by the Numbers », <http://www.cbc.ca/news/background/northwest-passage/numbers.html>; Internet; consulté le 8 février 2007.

⁶⁶ Défense nationale, « Des nouveaux avions et hélicoptères pour la Force aérienne », http://www.airforce.forces.gc.ca/newsroom/crew/06-10/03_f.asp; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁶⁷ Les drones ont fait leur apparition au sein des FC avant que les Conservateurs prennent le pouvoir pour des opérations en Afghanistan. Cependant, comme le démontrent les affirmations des auteurs, Stephen Priestley et Dianne DeMille, les Conservateurs ont l'intention de se servir de cette capacité pour surveiller le Nord. Extrait de Stephen Priestley et Dianne DeMille, « Stephen Harper announces the new defence policy put forward by the Conservative Party of Canada », *Foreign Policy & Canadian Defence Policy, Foreign Policy & Canada-US Relations* décembre 2005, <http://www.sfu.ca/casr/ft-harper1-4.htm>; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁶⁸ Sagem, Défense et sécurité, « Sagem Défense Sécurité effectue une campagne d'essais du Sperwer B sur la nouvelle zone d'essais Robonic en Finlande », <http://www.sagem-ds.com/fra/site.php?spage=03010616>; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁶⁹ Défense nationale, « Expérience RSR sur le littoral atlantique (ALIX) », http://www.dnd.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1432; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁷⁰ Défense nationale, « Système d'alerte du Nord », http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=411; Internet; consulté le 15 janvier 2007.

défense du NORAD qui comprend également les FOL⁷¹. Qualifié de meilleur système de Défense en place dans le Nord⁷², il opère 24 heures par jour et rapporte de l'information sur les activités aériennes dans la zone de couverture de la 22^e Escadre de North Bay qui se situe le long du continent canadien. Certaines zones au Nord des infrastructures, situées en Alaska, au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest⁷³, sont en revanche non couvertes.

Radarsat II et le projet Epsilon

Le satellite Radarsat II prévu pour l'été 2007, suivra le lancement du Radarsat I effectué en 1995. Radarsat II est une collaboration de l'Agence spatiale et de l'industrie⁷⁴ liée au ministère de la Défense par un projet d'immobilisation du Programme de la Défense du Canada appelé le projet Epsilon (prévu pour mai 2009⁷⁵) qui utilisera les données de Radarsat II. L'objectif du projet est de surveiller l'Arctique et les approches océaniques, de détecter les navires et d'évaluer les conditions environnementales⁷⁶. Radarsat II « [...] est le système radar à antenne synthétique le plus avancé au monde »⁷⁷. Il peut fournir des données presque de temps réel, soit de 15 minutes et balayer un secteur de 500 km à la fois en 7,5 secondes⁷⁸. Le projet Epsilon combiné aux capacités du Radarsat II permettra aux FC de surveiller avec une régularité suffisante tout navire se présentant dans le Nord canadien, et ce, peu importe la saison et les conditions⁷⁹.

La surveillance du Nord canadien est, à l'heure actuelle, sous la responsabilité de quelques moyens comme les Rangers et le Twin Otter dont les possibilités limitées compromettent les chances de succès. Pour le moment, étant donné la nature de la menace sous-marine, c'est l'apport de l'Aurora et de l'Arcturus qui est le plus déterminant mais le manque de régularité dans les patrouilles pourrait avoir des conséquences importantes, surtout en cas d'ouverture du passage du Nord-Ouest. Complétés par les systèmes automatisés, qui jouent et joueront, un rôle de plus en plus important, les moyens de surveillance du Nord devraient atteindre dans un avenir proche une efficacité beaucoup plus importante. Le Système d'alerte du Nord contribue déjà de façon importante à la détection aérienne par sa permanence, mais les drones, Radarsat II et le projet Epsilon permettront une régularité et une couverture nettement plus significatives, surtout s'ils sont complétés par l'acquisition de brise-glaces.

L'intervention Militaire Traditionnelle

⁷¹ Toutefois, pour des raisons d'analyse, l'étude considère les FOL comme une capacité offrant des effets différents puisque leur apport direct comme discuté précédemment ne se situe pas au niveau de la surveillance.

⁷² Pierre Leblanc, « Canada and the North... p. 5.

⁷³ Défense nationale, « Système d'alerte du Nord... »

⁷⁴ Radarsat 2. « A New era in SAR », <http://www.radarsat2.info/> ; Internet; consulté le 24 mars 2007.

⁷⁵ Défense nationale, « Accroissement de la capacité du Canada en matière de surveillance et de sécurité grâce au projet Polar Epsilon », http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1674; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁷⁶ Radarsat 2. « A New era in SAR... »

⁷⁷ Kristina Davis, « Surveillance et sécurité accrue grâce au projet du Polar Epsilon », *La Feuille d'érable*, 26 avril 2006 [article en ligne]; accessible à http://www.forces.gc.ca/site/community/mapleleaf/vol_8/vol8_26/826_07.pdf ; Internet; consulté le 25 mars 2007.

⁷⁸ Kristina Davis, « Surveillance et sécurité... »

⁷⁹ Ce rôle de détection est d'autant plus important étant donné la nature plus dangereuse de la menace qui est plus grande sur l'eau que sur terre. Par conséquent, il est plus important de surveiller la surface que l'espace aérien.

Même si les menaces de type "traditionnel" sont aujourd'hui très minimales, la capacité d'intervention militaire peut, dans l'avenir, devenir importante pour la sécurité canadienne, surtout si l'on tient compte de l'accentuation du danger asymétrique. Les moyens actuellement en place, adaptés à la situation présente, mais seront-ils suffisants pour faire face aux défis nouveaux qui se multiplient?

Le F-18 possède une force de frappe convaincante, dissuasive et en mesure de détruire des aéronefs ou des navires en dernier recours. L'ajout des FOL⁸⁰ a à cet égard multiplié sa capacité opérationnelle à se déployer en Arctique en lui permettant d'occuper des emplacements avancés. La Force aérienne avec l'appui du NORAD, a fort bien démontré sa capacité à déployer des F-18 qui, ont déjà effectué des missions d'interception et de défense de l'Amérique du Nord non seulement pendant la guerre froide, mais aussi plus récemment.

Par ailleurs, des navires des FC ayant la capacité de prendre part à des conflits armés ont récemment patrouillé les eaux arctiques, comme ce fut le cas de la frégate NCSM Montréal qui a participé à l'exercice Narwhal en 2004⁸¹. La marine canadienne a donc théoriquement la force dissuasive et la capacité d'abordages nécessaire pour faire face à des dangers traditionnels. Mais cette capacité étant en passe de prendre de plus en plus d'importance pour assurer la sécurité canadienne, l'acquisition de brise-glaces lui offrirait la possibilité essentielle de patrouiller les eaux arctiques avec plus de régularité et donc de faire face à une accentuation du trafic et des dangers qui l'accompagnerait.

Enfin, même si la Force terrestre ne compte aucune troupe positionnée dans le Nord canadien (les Rangers n'étant pas censés engager le combat contre un ennemi), elle est en mesure de déployer relativement rapidement des troupes dans la région. Quoiqu'il en soit la nécessité de faire intervenir des troupes est aujourd'hui très peu probable, le seul scénario requérant le déploiement de troupes terrestres dans un contexte « traditionnel » étant la sécurisation d'une agglomération ou d'un point clé faisant face à une menace terroriste. Même si les risques en termes de sécurité sont pour l'instant encore minces, il semble donc important d'optimiser les moyens de contrer une menace « traditionnelle » en cas de modification de la situation dans le Nord. À cet égard, la mise en place des exercices Narwhal est une excellente façon d'exercer l'interopérabilité entre les trois éléments.

3) *La recherche et le sauvetage*

La contribution des opérations de sauvetage a un effet important sur la démonstration canadienne à affirmer sa souveraineté. Pour atteindre cet objectif, les FC possèdent six unités de recherche et sauvetage réparties à travers le pays dont cinq ont des responsabilités dans le secteur du Nord canadien⁸²: le 424^e Escadron de recherche et sauvetage établi à Trenton - dont l'Arctique fait partie de la zone d'opération, le 435^e Escadron de transport et de sauvetage « Chinthe », le 103^e Escadron de recherche et sauvetage de Gander - qui couvre une partie du Moyen Arctique, le 413^e Escadron de transport et de sauvetage basé à Greenwood - dont le secteur d'opération va du sud de la Nouvelle-Écosse jusqu'au nord d'Iqaluit sur l'île de Baffin et le 442^e Escadron de transport et de sauvetage à Comox - dont le Yukon fait partie de la zone de responsabilité. Mais ces bases de déploiement demeurent éloignées par rapport à une intervention potentielle en Arctique.

⁸⁰ Voir la discussion qui porte sur les infrastructures du critère un, affirmation de la souveraineté interne au pays.

⁸¹ Défense nationale, « Exercice Narwhal », http://www.dcds.forces.gc.ca/dir/dpdt/j7Ex/pages/exNarwhal_f.asp; Internet; consulté le 30 mars 2007.

⁸² Défense nationale, « Les escadres de la Force aérienne au Canada », http://www.forceaerienne.forces.gc.ca/organization3_f.asp; Internet; consulté le 31 mars 2007.

Qui plus est, les appareils qui pourraient être en mesure d'intervenir en cas de besoin, tels que le Cormorant (Gander), le Buffalo (Comox), l'Hercule (Trenton, Greenwood et Winnipeg) ou l'Aurora (Greenwood et Comox), ne disposent ni d'une rapidité de déploiement optimale – on peut estimer leur vitesse d'intervention entre plusieurs heures et plusieurs jours – ni de l'équipement nécessaire pour faire face à un nombre élevé de rescapés. Par ailleurs le 440^e Escadron de transport « Vampire », même s'il n'est pas équipé pour ce genre d'opération, peut contribuer à des opérations de sauvetage, notamment grâce au support de ses quatre appareils Twin Otter capables d'atterrir sur la glace, mais sa contribution demeure restreinte à un rôle secondaire⁸³.

La seule alternative efficace en cas d'opération de sauvetage majeure demeure donc pour l'instant le parachutage d'équipement⁸⁴ et ce sont finalement souvent les Rangers à être les premiers intervenants. À ce titre, « [en] 1999-2000, [...] les Rangers et les membres du 1^{er} groupe de patrouilles ont pris part à 164 opérations volontaires de recherche et de sauvetage, une évacuation sanitaire et un sauvetage en situation d'urgence »⁸⁵. Pourtant, même si ils sont préparés à répondre à des catastrophes aériennes ou à l'échouement de navires⁸⁶, leur vitesse de déploiement est restreinte par des moyens de transport locaux (motoneiges et quatre-roues) et il leur serait difficile de soutenir une opération d'évacuation majeure en zone éloignée.

Finalement, si les unités de recherche et sauvetage sont en mesure d'intervenir en Arctique, leur capacité à répondre rapidement à une urgence et à traiter un nombre élevé de personnes est limitée. Le SNFC est sans doute le mieux placé pour répondre à des urgences, avec les Rangers à proximité des localités du nord et avec des appareils assez flexibles pour se poser à peu près n'importe où sur le territoire mais de manière générale les capacités en ce domaine risquent de se montrer insuffisantes en cas d'accentuation de la fréquentation touristique et commerciale. L'apport de brise-glaces pourrait donc s'avérer utile pour soutenir l'action de la Garde Côtière en matière de sauvetage si l'augmentation du trafic maritime est fondée.

Conclusion

Au cours de l'été 2007, le navigateur français Sébastien Roubinet à bord du catamaran Babouche tentera la première traversée du passage du Nord-Ouest à voile afin de sensibiliser la population au réchauffement climatique⁸⁷. Même s'il ne réussit pas à concrétiser la traversée, sa tentative démontre à elle seule l'intérêt grandissant pour le Nord, tout comme elle illustre son accessibilité accrue. L'impact du réchauffement est plus important dans cette région du globe que n'importe où sur la planète et entraînera des répercussions majeures. Avec une immense partie de son territoire dans la région, le Canada est l'un des premiers touchés. Non seulement sa souveraineté risque d'être remise en question mais en outre la sécurité du Nord canadien est compromise par des menaces nouvelles, environnementales, traditionnelles ou asymétriques.

⁸³ Défense nationale, « 440^e Escadron...

⁸⁴ Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability... Yellowknife... Serial Eleven*, p. 3.

⁸⁵ CAN RAN 2000, Chef d'état-major au vice-chef d'état-major *et al.*, *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers*, le 20 avril 2004 ; Direction générale – Réserves et Cadets, *CAN RAN 2000*, première ébauche, le 15 novembre 1999, p. 11. Voir également Lackenbauer, *The Canadian Rangers: A Survey of English-Canadian Media Coverage, 1995-2004*, 2004, p. 102-153. Extrait de P. Withney Lackenbauer, « Les Rangers : une milice... » p. 52.

⁸⁶ Défense nationale, Direction des réserves, *op. cit.*, p. 12-13; Défense nationale, *Documentation : Les Rangers canadiens*, le 8 février 2000; K. Davis, « Le commandant du SNFC, témoin de la transformation du Nord », *La Feuille d'érable*, vol. 8, n° 13, le 6 avril 2005, p. 15. Extrait de P. Withney Lackenbauer, « Les Rangers : une milice... » p. 57.

⁸⁷ Gary Lawrence, « Roubinet d'eaux froides », *Géo-Pleinair*, vol 19, numéro 2 (avril 2007) : p. 13.

En définitive, il apparaît que les moyens sont aujourd'hui suffisants pour répondre aux objectifs traditionnels de la politique de sécurité arctique; mais il est néanmoins indispensable de mettre en place les projets envisagés par le gouvernement pour que le Canada soit en mesure de faire face aux menaces nouvelles liées au réchauffement climatique de manière significative. L'ouverture du canal et l'augmentation de la fréquentation des régions arctiques exigeront des capacités de plus en plus importantes en termes de présence physique, de surveillance, d'intervention traditionnelle et de sauvetage, et c'est sans doute dans ce secteur qu'il faudra concentrer les efforts à l'avenir car c'est là que la souveraineté canadienne et sa sécurité risquent le plus d'être challengés.

A noter que la poursuite des objectifs de la politique de sécurité arctique et l'affirmation de la souveraineté canadienne n'équivaut pas nécessairement avec des moyens agressifs et une approche unilatérale ayant pour effet d'antagoniser les partenaires du Canada. Comme le remarquait le sénateur Kenny: « It's our presence that is needed in the Arctic, not our guns »⁸⁸. A cet égard, la présence physique demeurant un élément essentiel du maintien de la **souveraineté**, les projets d'école d'entraînement arctique et d'élément portuaire pour la Marine semblent intéressants, autant que l'introduction récente d'exercices interarmes qui sont autant de démonstrations de la Force canadienne dans la région. L'implication et la collaboration d'éléments variés ne peuvent qu'accentuer l'efficacité des Forces canadiennes, surtout en matière de souveraineté. La GRC, la Garde côtière et maintenant l'Agence spatiale canadienne ont toutes un rôle important à jouer dans l'affirmation de la souveraineté, de même que la collaboration interministérielle - comme celle ayant mené à l'utilisation de la SFC Alert par Environnement Canada - est précieuse. Parallèlement, le développement économique du Nord canadien relié à l'exploitation des ressources amènera d'autres acteurs du gouvernement fédéral, des territoires et même du domaine privé qui pourront potentiellement collaborer à l'affirmation de la souveraineté. Cette approche a d'ailleurs déjà été envisagée, notamment par l'étude sur les capacités arctiques de 2000⁸⁹. Enfin, d'autres collaborations pourraient s'avérer intéressantes. Le développement de centres de recherche scientifique conjointement avec les moyens à développer par les FC est envisageable, ce qui a notamment été suggéré par le gouvernement des territoires. À ce titre, on pourrait facilement voir des scientifiques étudier le comportement humain, la physiologie humaine pendant des entraînements donnés à l'école arctique. Plusieurs expéditions scientifiques mettent désormais le cap vers le Nord et pourraient sans doute profiter des moyens offerts par les FC. D'autres agences telles que Pêches et Océans Canada seraient vraisemblablement intéressées à une collaboration semblable⁹⁰. En définitive, le maintien de la souveraineté canadienne dans le Nord nécessitera non seulement la concrétisation d'initiatives servant à affirmer la souveraineté à l'intérieur du passage et une augmentation de la fréquence d'exercices des troupes des FC mais, en outre, elle bénéficierait d'une coopération accrue avec les organisations œuvrant en Arctique.

Par ailleurs, le réchauffement risque d'entraîner une explosion du trafic maritime. La surveillance occupera sans doute une part essentielle au maintien de la **sécurité** du Canada dans la région. Les moyens automatisés joueront à cet égard un rôle de plus en plus important. L'introduction prochaine de la combinaison du Radarsat II et du projet Epsilon permettra de veiller à la détection de surface tandis que l'arrivée des drones, annoncée par l'actuel gouvernement, ajoutera à la surveillance de secteurs clés. Les brise-glaces complèteraient efficacement ce dispositif, non seulement en termes de sécurité mais également de souveraineté. Pour l'heure, la plus grande préoccupation canadienne devrait être la détection sous-marine. Bien qu'il n'existe que quelques pays en mesure de naviguer sous les glaces arctiques à l'heure actuelle, la possibilité que des

⁸⁸ Ibid., p. 22.

⁸⁹ Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability...*

⁹⁰ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, du Nunavut, *Developing...* p. 15-16.

groupes terroristes acquièrent cette capacité n'est pas exclue. Des systèmes de surveillance acoustiques⁹¹ ou d'autres technologies permettant la détection sous-marine à des « choke point »⁹² comme celui de Resolute pourraient à cet égard être importants. Si les capacités d'intervention plus traditionnelle sont moins essentielles il se peut que leur rôle s'accroisse dans l'avenir. On pourrait par exemple envisager le risque d'une menace terroriste ou environnementale qui nécessiterait une intervention. En second lieu, il n'est pas exclu qu'avec l'ouverture du passage, les capacités d'abordage prennent de l'importance, notamment pour veiller à l'imposition des lois canadiennes. La tenue d'exercices comme Narwhal aide, dans les deux cas les FC à se préparer à de telles éventualités mais demeure rare. Une fois encore, la collaboration et l'interopérabilité entre les agences et les ministères impliqués dans la protection du Nord apparaît une piste importante d'amélioration⁹³.

La quête de l'Arctique est désormais relancée. Les groupes environnementaux, l'industrie pétrolière, les gouvernements en quête de sources d'énergie, les groupes terroristes qui cherchent d'autres accès au territoire nord-américain sont tous animés par l'attrait du Nord. Les questions de sécurité à propos de l'Arctique canadien ne feront donc que s'amplifier au cours des prochaines décennies et il sera sans doute essentiel de réexaminer cette question avec régularité dans le futur. Pour protéger la population du Nord, les ressources, les écosystèmes, l'environnement et le territoire canadien, le Canada se doit de demeurer au centre des réflexions sur ce sujet.

⁹¹ Ministère de la Défense nationale, *Arctic Capability...* p. 25.

⁹² Sénateur Colin Kenny, « Defending the North: romance vs. realism », Extrait de Policy Briefing, « Canada's North... » p. 22.

⁹³ Dans ce cas là on peut penser à la GRC, la Garde côtière, l'agence des services frontaliers du Canada et Pêche et Océans Canada.